2002-201

COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE **AVRIL 2002**

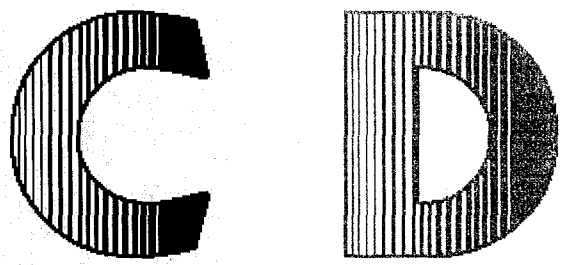

Les systèmes de soutien inter armés de niveau opératif dans les armées alliées y compris le ravitaillement sanitaire dans les opérations extérieures et les exercices interarmées multinationaux : bilan, prospectives et aspects financiers.

Recherche réalisée par les

Lieutenant Colonel Gérard RAJASPERA

Chef d'escadron Malick DIAW

Commandant Vincent DUTHOIT

dans le cadre de l'enseignement à option

Directeur : Colonel Patrick HUGUET

Session 2001-2002

1-Etude et Recherche (Les systèmes de soutien inter armé au niveau opératif dans les armées alliées y compris le ravitaillement sanitaire dans les opérations extérieures et les exercices interarmées multinationaux : bilan et prospective, aspects financiers).

2 -Lieutenant Colonel Gérard RAJASPERA (armée de terre, Madagascar)

-Commandant Malick DIAW (armée de terre, Sénégal)

-Commandant Vincent DUTHOIT (armée de terre, France)

3- avril 2002

4- Division D

5- Etude à option, étude et recherche

6- Le présent sujet de recherche consiste à faire un point de situation des doctrines existantes dans les principales armées alliées sur le thème de la logistique opérationnelle interarmées de niveau opératif.

7- Mots clefs : Soutien, Logistique, OPEX, Interallié, Interarmées, Opératif

Introduction

C'est aujourd'hui une chose d'évidence que de reconnaître l'importance de la manœuvre logistique pour le succès des opérations militaires. Depuis le début des années 90, l'accroissement considérable du nombre d'opérations extérieures menées sous mandat de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et / ou dans le cadre d'alliances multinationales a poussé les Etats Majors et notamment l'Etat Major des Armées (EMA) à étudier de près le soutien inter armé des opérations extérieures et exercices interalliés de niveau opératif tant pour optimiser ce soutien que pour répondre à des impératifs budgétaires de plus en plus contraignants.

Si les prérogatives logistiques du Chef d'Etat Major des Armées (CEMA) et des Chefs d'Etat Major d'armée (Terre – Air – Mer) sont, en France, clairement établies par le décret de 82, il en est différemment pour ce qui est de l'ADCONFRANCE, responsable du Joint Support Group (JSG) dans les missions extérieures.

Il est possible d'expliquer brièvement le fonctionnement du soutien opératif inter armé français à l'aide du schéma ci dessous.

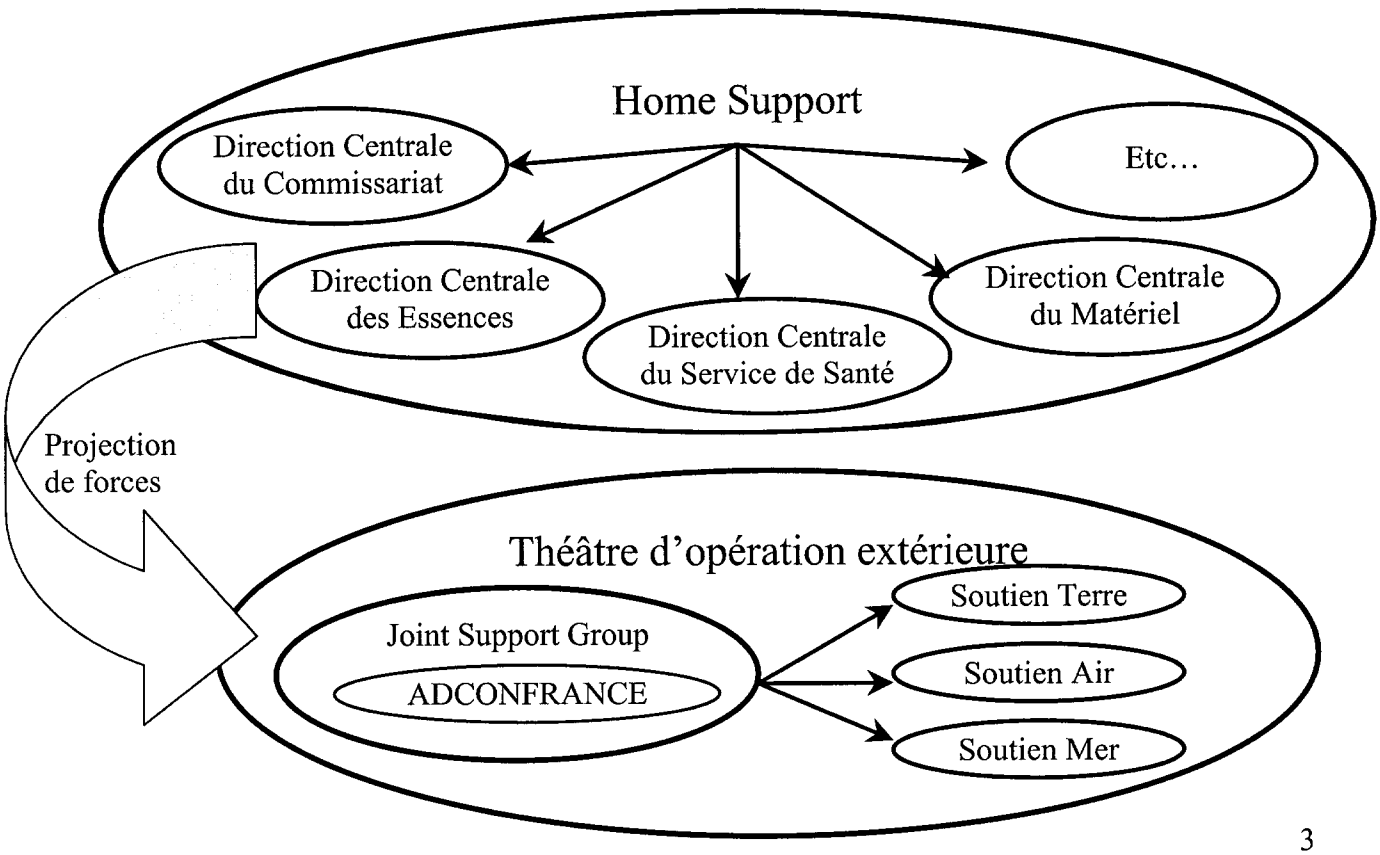

En France, le soutien en métropole (Home Support) est organisé autour des directions centrales de services interarmées (Essence par exemple) ou non (matériel). En cas de projection sur un théâtre d'opération extérieure, il est créé en tant que de besoin un JSG (Joint Support Group) aux ordres de l'ADCONFRANCE. Le problème vient du fait que cette structure de JSG est une structure ad hoc et dont les responsabilités tout comme les prérogatives sont encore insuffisamment définies, tant dans les relations avec le home support qu'avec les éléments de soutien de chaque armée présents sur le théâtre.

L'objet de cette étude est donc de se focaliser sur le JSG. Il exclut l'étude du soutien national en métropole et les soutiens spécifiques d'armées. Il vise en particulier à étudier :

- l'organisation du JSG
- Les prérogatives, responsabilités et attributions du commandant du JSG tant vis à vis des systèmes de soutien spécifique du théâtre que vis à vis des différentes directions centrales du home support.
- L'existence d'un financement particulier pour les OPEX

L'objectif de cette étude n'est pas de proposer un modèle théorique idéal du soutien inter armé en opération extérieure mais de réaliser un point de situation des systèmes de soutien existant. C'est pourquoi, loin d'être exhaustif, il présente les systèmes de soutien de nos principaux alliés.

Il faut ici signaler que toutes les recherches effectuées dans les différentes armées ont mis en évidence que la notion de JSG est encore une notion d'études chez nos principaux partenaires même si certains sont plus avancés que d'autres dans ce domaine. C'est le cas par exemple des canadiens qui vont jusqu'à créer une véritable structure de commandement pour un soutien inter armé et quelques fois interallié.

1. Le cas des USA

(rédacteur CDT DIAW)

Le cas des USA est étudié ici à travers du prisme spécifique du Corps des Marines Américains dont l'engagement interarmées et parfois en interalliés en théâtre d'opération extérieures est particulièrement reconnu.

11 Environnement de la logistique opérationnelle des Marines:

Le Corps des Marines en tant que composant d'une force expéditionnaire est soumis au Commandement de la force interalliée / multinationale. La force planifie, coordonne et supervise l'exécution de la logistique opérationnelle pour le Groupe interarmé air/sol des Marines (Marines Air Ground Task Force - MAGTF). Chaque composante fournit le soutien administratif et logistique de ses forces détachées auprès de la force interalliée. Le commandant de la force interalliée peut recevoir l'autorité de diriger une cellule pour fournir des éléments communs de logistique aux différentes composantes de la force interarmées. En conséquence, la force (des Marines) coordonne le soutien logistique opérationnel pour le MAGTF, pour chaque cellule et pour les autres services de la force suivant les directives du chef interallié.

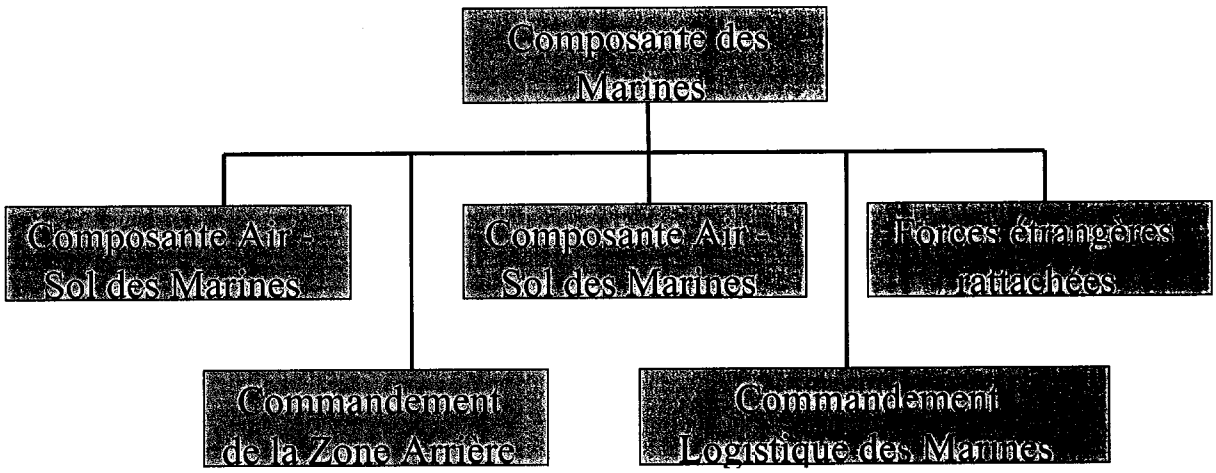

La doctrine interarmées encourage le soutien entre services, ce qui veut dire qu'un service ou une composante d'une force peut fournir le soutien logistique et / ou administratif à une autre cellule de cette force.

Une force interarmées à laquelle est détachée une unité des Marines comprend forcément un élément de celle-ci ; le commandant de cette cellule fournit le soutien administratif et logistique à l'unité des Marines à moins que ce soutien ne soit assuré par d'autres services suivant les directives du commandant de la force interalliée.

111 Organisation logistique de la force interarmées / interalliée de théâtre :

Les commandants de troupes de combat et les subordonnés directs du commandant des forces interarmées s'appuient sur une variété d'organigrammes pour coordonner l'ensemble des activités logistiques de la force à l'intérieur de celle-ci. Le bureau logistique

(J-4) est la principale cellule de coordination dans la force interarmées et forme habituellement un centre opérationnel logistique *(Logistics Readiness Center-LRC)* pour suivre les événements sur le théâtre. En plus, le commandant de la force interarmées a la possibilité d'établir de nombreux bureaux et centres, pour coordonner la logistique du théâtre.

1111 La division logistique :

Elle est chargée de l'établissement de la planification de la logistique, de sa coordination et de la supervision des ravitaillements, de la maintenance, des réparations, du service médical, des évacuations sanitaires, du transport, du génie, des affaires mortuaires, des systèmes de communication, de la sécurité, du soutien de la nation hôte *(Host nation Support)* et des activités logistiques associées. Cette division est chargée de conseiller le chef du soutien logistique sur ce qui peut être fourni pour les modes d'action proposés (*courses of actions-COA)*. En général, le J-4 élabore un système pour s'assurer d'un soutien logistique efficace des forces sous commandement et coordonne l'exécution des instructions du commandant de la force interallié. L'équipe logistique est donc chargée de :

-suivre les capacités logistiques en cours et ultérieures du théâtre ;

-coordonner le soutien logistique des opérations futures ;

-conseiller le commandant de la force interarmées sur les capacités de soutien logistique pour les opérations proposées et les modes d'action appropriés;

-agir à la fois comme un agent et un avocat envers les organisations logistiques extérieures au théâtre.

1112 Le Centre Opérationnel Logistique*(Logistics Readiness Center-LRC)*

Le J-4 peut établir un centre opérationnel logistique pour suivre les événements à l'intérieur du théâtre. Ce centre reçoit les rapports provenant des cellules et sources externes, distillent l'information pour la présentation au commandant de la force interalliée et répond aux questions qui seront posées. Le centre est composé de représentants de divers secteurs d'activité (ex : le carburant, les munitions, le génie, le ravitaillement, le transport terrestre aérien et maritime, et la santé). Le Centre Opérationnel Logistique est chargé de :

-planifier et suivre les capacités logistiques en cours et ultérieures du théâtre ;

-diriger et coordonner le soutien logistique avec les opérations futures ;

-conseiller le commandant de la force interalliée sur la faisabilité du soutien des opérations proposées ou des modes d'action proposés;

-Agir en tant qu'agent et avocat du commandant de la force pour les organisations logistiques extérieures au théâtre.

1113 Les cellules et centre logistiques

Les commandants de troupes combattantes ou les subordonnés du commandant de force peuvent établir des cellules ou centre interalliés pour coordonner la logistique.

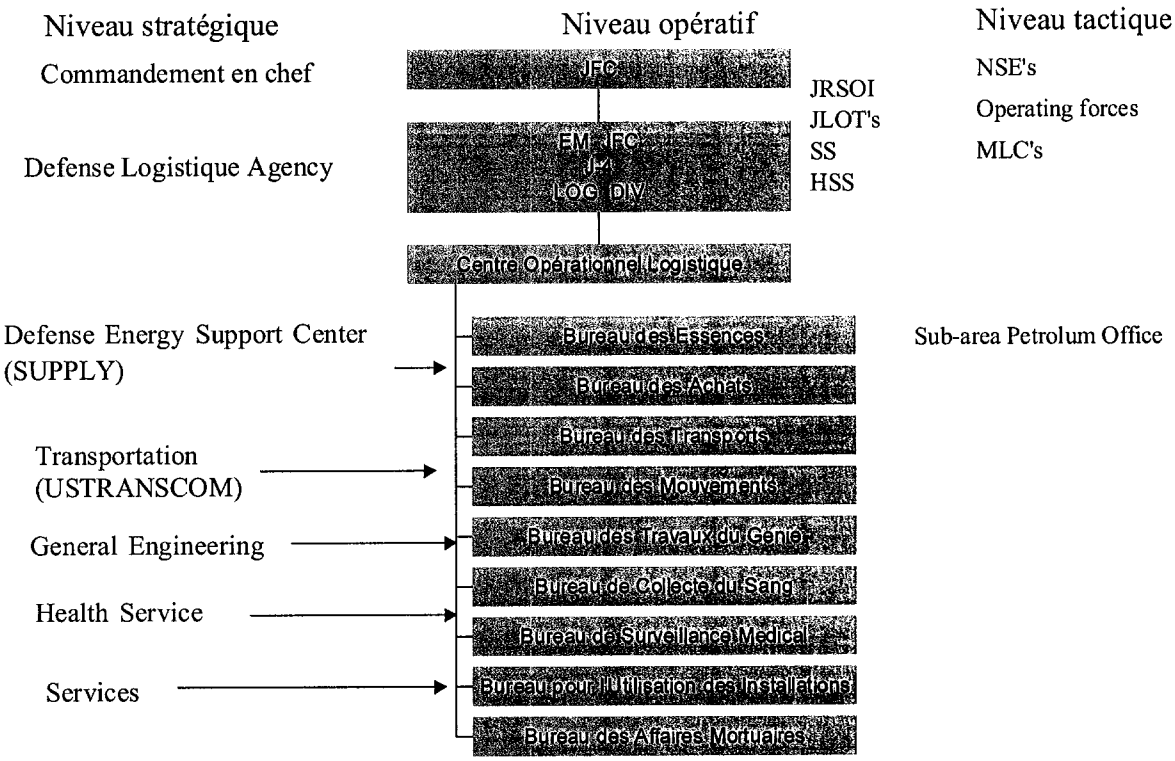

Le Service Interallié des Essences (Joint Petroleum Office):

Cette cellule supervise le commandant des troupes de combat dans ses responsabilités pour l'emploi du carburant sur le théâtre. En liaison avec les différents services, et le Centre de Soutien des Energies *(Defence Energy Support Center)* cette cellule planifie, coordonne et assure le soutien à l'étranger des unités américaines ou celles qui sont prévues pour le théâtre.

Le Sous-Bureau des Essences (Sub-area Petroleum Office):

La principale tâche de cette cellule consiste à superviser les membres du bureau logistique de la force interalliée dans leurs responsabilités. A cet effet :

- le bureau révise et consolide les besoins en ravitaillement pour le bureau des essences et le Centre de Soutien de l'énergie*(Defence Energy Support Center);*

- Il maintient ou peut faire changer de lieu de stock le matériels de guerre pré positionné;

- Il assiste le Centre de Soutien des Energies ;

- Il identifie et soumet tous les besoins en soutien logistique essence à la nation hôte;

Le Bureau des Travaux du Génie pour les Affaires Civilo-militaires (Joint Civil-Military Engineering Board - JCMEB)

Cette cellule établit en matière de politique de théâtre, les procédures, priorités, et les directives pour l'établissement des ouvrages civils et militaires et les besoins de travaux de construction. C'est un bureau temporaire animé par divers personnels issus des autres services. C'est une cellule qui peut aussi si nécessaire préparer des planifications pour le génie civil.

Le Bureau pour l'usage des installations (Joint Facilties Utilisation Board - JFUB)

Cette cellule est chargée d'évaluer et de rassembler les éléments nécessaires à la réfection, à l'utilisation des installations existantes, au soutien entre les services et aux constructions qui s'apparentent avec le bureau des travaux du Génie civil pour les affaires civilo-militaires *(JCMEB)*, en concordance avec le bureau des affaires civilo-militaires. Le représentant du J-4 préside les activités de ce bureau dont les membres sont composés d'éléments de chaque composantes.

Le Bureau des Achats du commandement en chef du soutien logistique (CINC Logistic Procurement Support Board)

Ce bureau coordonne le programme établi par le commandant de la force interalliée pour le théâtre. Il s'occupe donc de :

- coordination pour l'acquisition des ravitaillements et des mesures administratives conclus avec les USA par l'intermédiaire de leur ambassade et la nation hôte ;

- prescrit si nécessaire, des activités et des opérations de ravitaillement spécifiques

- échange des informations entre les activités qui demandent le ravitaillement, les prix, ...

- fournit des prescriptions pour consolider les achats ;

- établit des procédures pour coordonner la procuration avec les opérations de ravitaillement ;

- prescrit les modes de paiement en conformité avec les traités et les accords internationaux ;

- promulgue un guide de classification et de compensation des allocations et d'autres avantages pour les employés du tiers monde.

Bureau du programme de collecte du sang : (Joint Blood Program Office)

Ce bureau est chargé de planifier, coordonner et de diriger la collecte , le stockage et la distribution du sang et des composantes du sang. Il consolide et prévoit les besoins des ravitaillements pour les programmes des services du sang de l'armée. Enfin, il travaille à l'intérieur des bureaux de soutien de la force interalliée avec les services de banque du sang.

Le bureau des affaires mortuaires : (Joint Mortuary Affairs Office)

C'est un bureau qui planifie et exécute le programme des affaires mortuaires. Il fournit des guides pour faciliter la conduite des programmes mortuaires et conserver les données(si nécessaire) relatif au recouvrement, à l'identification et à la prise en compte des personnes

mortes et des disparus sur le théâtre concerné. Le bureau des affaires mortuaires sert de point de référence pour les affaires mortuaires et d'information sur les blessés et assure le programme sur le suivi des affaires personnelles des morts et disparus. Les différents chefs composant le théâtre sont désignés à tour de rôle agent d'exécution des affaires mortuaires pour ce théâtre, ce qui inclus l'établissement et la conduite du bureau des affaires mortuaires sous l'autorité de l'officier logistique du théâtre.

Le bureau de surveillance médicale (Joint Medical Surveillance Team):

Ce bureau a la responsabilité de :

-coordonner, suivre et évaluer les activités de la surveillance médicale pour la protection sanitaire de la force dans le soutien des opérations interarmées ;

-Fournir l'expertise médicale et administrative pour assurer la concordance avec les politiques de suivi et les programmes de santé et maintenir un haut niveau de leur gestion ;

-Assurer la documentation propre des initiatives de surveillance médicale, incluant des questionnaires d'avant ou d'après déploiement, des exemplaires de sérum, de vaccin, de maladie et de blessures hors du champ de bataille ;

-Fournir l'assistance en matière de risque en communication et de programme de santé et d'éducation ;

-Rassembler et analyser les dangers liés à la santé et assurer la surveillance des donnés;

-Recommander des interventions stratégiques pour minimiser les blessures et augmenter le rendement opérationnel ;

-Elabore la documentation sur les enseignements à retenir pour améliorer le programme de suivi de la santé dans les opérations.

Le bureau interarmé pour le matériel prioritaire et la distribution :(Joint Materiel Priorities and Allocation Board)

Il recommande la priorité à accorder aux matériels pour les compléments en cas de besoin aussi bien pour les forces Américaines qu'Alliées.

Le bureau interarmé du transport (Joint Transportation Board)

Le commandant de la force de combat utilise ce bureau pour établir les priorités et la distribution des moyens de transport en commun .

Le Centre Interarmé du Mouvement (Joint Movement Center)

Ce bureau est responsable de la coordination de l'emploi de tout les moyens de transport du théâtre (par ex.ceux des Alliés, des coalitions de forces ou de la nation hôte) pour soutenir le concept d'opération du théâtre. Ce centre établit la politique de stratégie de théâtre

du transport en fonction des besoins en urgence relatives, de la capacité des ports et des terminaux, de la disponibilité des moyens de transport et des priorités du commandant de la force interarmé. Les tâches et responsabilités du centre dépendent du théâtre.

112 Organisation logistique du théâtre en multinational

Principes logistiques :

En multinational la logistique est définie comme étant la coordination entre deux ou plusieurs pays ou entre plusieurs organisations en soutien de la force multinationale :

- le soutien logistique est une responsabilité collective de la force multinationale et des nations participantes ;

- les nations sont individuellement responsables du soutien logistique de leur unités ;

- le commandant de la force multinationale doit avoir de autorité sur les ressources de la logistique ;

- des accords de soutien mutuel réduisent les empreintes de la logistique sur le théâtre ;

- la synergie doit résulter de l'utilisation intégré des soutiens logistiques ;

- le commandant de la force multinationale doit avoir une vision des activités de la logistique durant une opération.

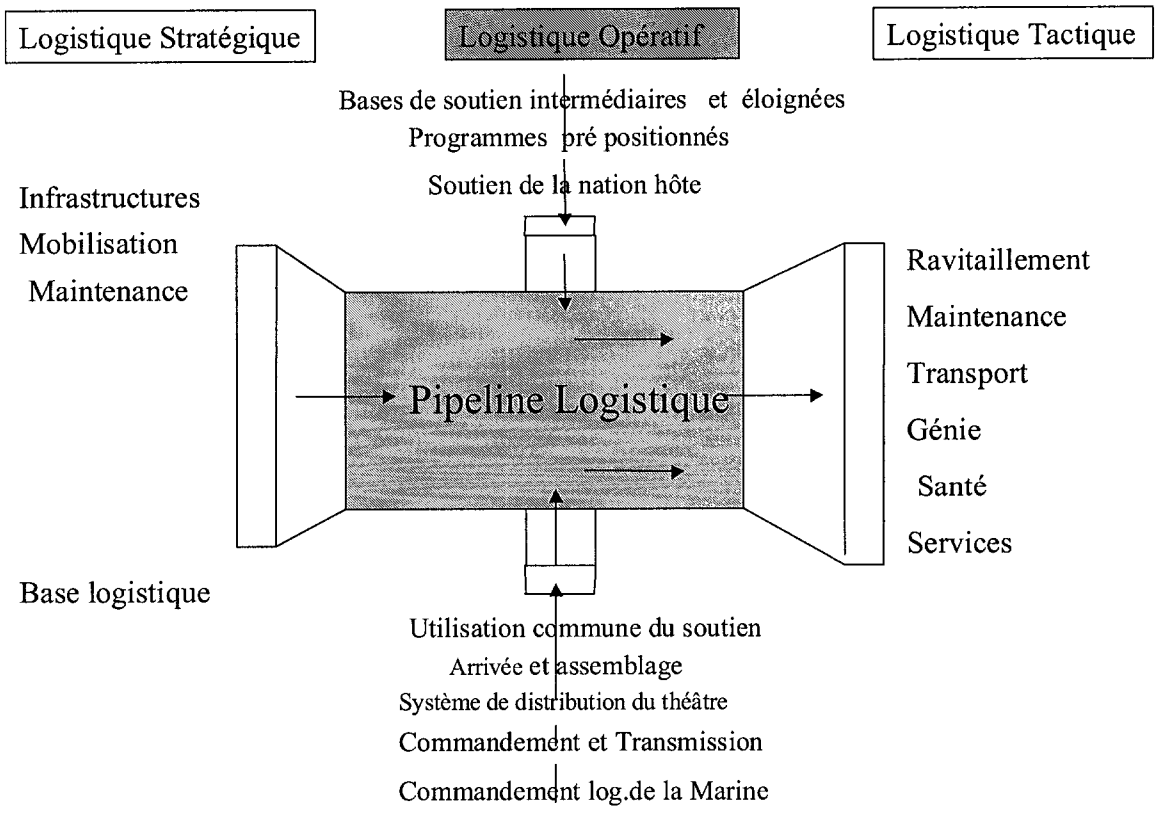

La structure logistique *(Logistic Structure)*:

La structure logistique de la force multinationale est complexe mais est en gros parallèle à celle en vigueur dans l'armée des USA. L'objet et les opérations du Centre interallié de la logistique sont enchevêtrés et sont relatifs aux besoins spécifiques des opérations. Le tableau ci-joint montre l'organisation de la structure logistique interalliée par niveau.

Niveau	Multinational	Service interallié Américain
Force interalliée	• Officier supérieur logisticien de théâtre de la Force multinationale. • Chef de la Logistique multinationale	• J-4 • LRC • Centre, bureau et cellule de la logistique interalliée
Composante	Centre multinational logistique	• Elément de soutien national • MLC
Forces de combat	Unités de logistique interallié intégré	• NSEs • FSSG, BSSG, MWSS, MWSS

Officier supérieur logisticien de théâtre de la force multinationale *(Multinational Force Commander -MNFC -Senior Theater Logistician)*:

Le représentant logistique interarmé et interallié est l'équivalent du J-4 en multinational. L'officier supérieur logistique de théâtre élabore un guide initial logistique, planifie le soutien logistique de l'opération et promulgue la politique logistique au nom du commandant de la force multinationale. L'officier supérieur logistique de théâtre a les responsabilité suivantes:

- Planifie le soutien logistique nécessaire aux concepts d'opérations du commandant de la force multinationale ;
- Identifie le niveau opérationnel des besoins logistiques de la force pour le soutien de l'opération ;
- Détermine et établie les responsabilités de la nation pilote à l'intérieur de la zone d'opération *(Area of Operation - AO)*
- Détermine les disponibilités des ressources nécessaires de la nation hôte et négocie les accords nécessaires ;
- Augmente la puissance logistique des forces particulières ; identifie les ruptures logistiques et en coordination avec les représentants des pays, remédie à celle-ci ;

- Accorde la priorité logistique nécessaire en liaison avec les directives du commandant de la force multinationale et règle les conflits des demandes qui sont en concurrence ;
- Identifie les fonds communs nécessaires, développe les budgets et recherche la comptabilité appropriée.
- Etablit et publie le rapport logistique nécessaire;
- Etablit l'organisation du bureau opération de la force multinationale, détermine le TOE et harmonise les calendriers de rotations des unités avec les besoins du commandant de la force multinationale ;
- Sert d'interface au niveau national avec les nations qui fournissent des éléments logistiques aux opérations ;
- Sert d'interface si nécessaire avec les contingents nationaux, spécialement avec les nations hôtes ;
- Fournit les guide de plans logistiques en liaison avec l'équipe de planification logistique du commandement de la force multinationale ;
- Coordonne le développement avancé du soutien logistique pour qu'il soit conforme aux besoins des opérations en cours.

Centre de logistique multinational *(Multinational Logistic Center - MLC)*:

Il coordonne ou contrôle les activités logistiques des organismes désignés pour soutenir la force multinationale. En outre, il fonctionne comme des centres de coordination orientés

Les centres de coordination centralisés *(Centralized Coordination Center)*:

Ces centres sont mis sous le commandement du commandant de la force multinationale et sont en gros équivalents aux bureaux, cellules et centres interarmées. Le commandant de la force multinationale met en œuvre le centre de coordination centralisé pour les opérations logistiques interalliées, les ressources du théâtre, les centres de coordination de la santé *(Medical coordination Center),* le centre de coordination des mouvements du théâtre *(Theater Mouvement Coordination Center),* les travaux de construction et d'autres besoins. Ces centres coordonnent la logistique avec le commandant de la logistique multinationale.

Les Centres logistiques multinationaux *(Multinational Logistic Centers - MLC)* :

Ce sont des centres qui coordonnent la logistique au niveau de l'élément du service national tels que les Marines.

Les unités multinationales intégrés de soutien logistique *(Multinational Integrated Logistic Units - MILU)*

Ces unités sont mises sur pied quand deux ou trois nations s'accordent pour fournir des éléments logistiques à la force multinationale. Cette cellule est sous contrôle opérationnel soit du commandant de force multinationale ou du commandant de la composante du Service National.

Les éléments de support national *(National Support Elements - NSE)*

Ce sont des organismes nationaux ou activités qui soutiennent les forces nationales détachées au prés de la force multinationale. Les éléments de soutien national sont sous contrôle opérationnel de leurs autorités nationales et ne font pas partie, en principe de la force multinationale. Leurs missions sont le soutien spécifique aux unités nationales et les soutien commun arrêté par le pays. Ces organismes coordonnent et coopèrent avec le commandement de la nation hôte et avec la nation hôte elle-même.

12 Les forces interarmées / interalliées :

121 Le commandement

Il y a trois niveaux de forces interarmées: les commandements unifiés, les commandements unifiés subordonnés et les forces interarmées/interalliées. Le commandement national (*National Command Authority - NCA)* a établi neuf commandement unifiés, ayant pour référence aussi les Commandants en Chef *(Commanders In Chief's – CINCs)* pour continuer les missions en cours. Les cinq commandants de troupe sont responsables de secteurs géographiques, tandis que les commandants de forces unifiées sont responsable du transport, de l'espace, des opérations spéciales et des forces stratégiques. Le commandement Américain pour le transport *(Commander in Chief, United States Transportation Command - USCINTRANS)* est le commandement unifié actif pour le transport.

Les commandants de troupe peuvent mettre sur pied des commandements unifiés pour accomplir les grandes missions prolongées. Pour des opérations temporaires et limitées, des forces interarmes sont établies et peuvent être soit sous les ordres du commandement unifié des troupes de combat, soit sous les ordres du commandement unifié subordonné, ou à la force interarmées existante. Le commandement des forces des Marines dans le Pacifique *(COMMARFORPAC)* peut mettre sur pied et déployer deux état majors inter armés et le celui des Marines dans l'Atlantique*(COMMARFORLANT),* un état major interarmé commandé par les commandants de troupe.

Les commandants de forces interarmées organisent leur commandement soit par tâches, soit par composantes de forces soit encore par la combinaison des deux. Les forces interarmées composées d'unités des Marines détachées disposent de composantes de service des Marines.

Les rapports entre l'unité des Marines et le commandant de la force interarmées

Le commandant des forces interarmées mène les hostilités en donnant aux commandements subordonnés des missions avec des objectifs de niveau stratégique et opératif. Le commandement des troupes combattantes exerce un soutien local *(CORPS SUPPORT COMMAND - COSCOM)* au niveau du commandement des Marines et le commandant de la force interarmées subordonné exerce un contrôle opérationnel sur la force des Marines subordonnée.

Même si la cellule composante est responsable du service logistique, le commandant de la force interarmées établit les objectifs et les priorités de la logistique opérationnelle.

Les rapports entre l'unité des Marines et les autres composantes de la force interarmées

La politique interarmées encourage les composantes du service à coordonner, consulter et s'accorder sur des procédures communes et l'emploi optimum des ressources logistiques. Le commandant interarmé peut exercer et établir des directives de l'autorité pour la logistique*(Directives Authorities for Logistics - DAL)*. Le commandant de la force interarmées peut ordonner au commandant de la force des Marines de fournir du soutien logistique à d'autres services et au personnel arrivant plus tôt que prévu sur le théâtre. En plus, le commandant de la force interarmées peut utiliser des services des Marines installées au début et pendant les opérations telles que le nucléaire pour le suivi de la montée en puissance de la force interarmées. Dès que le commandant de la force interarmées ordonne à une composante du service de fournir la logistique commune aux unités *(Commun-User Logistics – CUL)*, la force des Marines coordonne la composante qui soutien ou qui est soutenu pour s'assurer de la fiabilité de ce soutien dirigé.

Les autorités logistiques dans les opérations interarmées/interalliés :

L'unité du commandement exige de la responsabilité et de l'autorité dans le soutien logistique des opérations interarmées et donc d'être laissé à l'autorité d'un seul homme. L'autorité du commandement unique améliore l'efficacité et le rendement et en même temps empêche un « double emploi » des actions logistiques parmi les services composants.

Le commandant de la force interarmées *(Joint Force Commander)*

Pour superviser et contrôler les opérations logistiques, le commandant de la force peut :

- Coordonner l'ensemble des efforts logistiques à travers ses composantes et si nécessaire, avec les autres commandements subordonnés;
- Etablir des bureaux et services comme prévu pour exercer son contrôle sur la logistique et favoriser l'économie d'effort ;
- Etablir des directives sûres avec autorité et en rapport avec les notes déjà existantes *(Joint Publications)*
- Coordonner avec les autres chefs (de soutien) pour mettre fin au soutien prolongé des forces ;

- Prescrire et allouer les ressources communes aux composantes et commandements subordonnés;
- Utilise les accords de soutien inter service et commun ou croisé pour éliminer les doubles emplois. Etablit et coordonne les priorités et les programmes pour assurer une utilisation efficace des ressources, des installations et du personnel;
- Vérifie la qualité des besoins des composantes des services relative aux directives établies ;
- Synchronise le concept de la logistique avec celui des opérations et assure l'unité des effort.

122 Les opérations logistiques interalliées et multinationales

Les besoins du commandant de la force multinationale en opérations logistiques complètes et efficaces ont stimulé le développement et l'intégration d'opérations interalliées pour la réception, l'acheminement, les mouvements *(Joint Reception, Staging, Onward Movement, and Integration -JRSOI,)) (Joint Logistics Over-the- short JLOTS), et le soutien santé(Health Service Support –HSS).*

Définitions :

Joint Reception, Staging, onward mouvement, and intégration (JRSOI) :

Le JRSOI est une force interalliée qui s'occupe de la préparation des personnels, équipements et matériels arrivant sur le théâtre de bataille.

Processus :

Le commandant de la force multinationale peut conduire ces composantes de forces à participer au processus du JRSOI en entrant dans un théâtre d'opération :

- les opérations de réception incluent des compétences nécessaires pour recevoir et affranchir du personnel et du matériel dans les ports de débarquement ;
- *Staging* est un procédé d'organisation de l'acheminement des personnels, équipements et matériels vers les unités;
- *Onward movement* est un procédé de déplacement d'unités et du matériel accompagnant, à partir des zones de réception, des zones de transport *(marshalling)*, d'acheminement vers les unités, vers les zones de déploiement et d'attente *(Tactical Assembly Areas - TAAs)* ou vers d'autres zones de destination;
- l'Intégration est la remise de l'unité à un chef pour sa conduite en opération avant l'exécution de la mission . Les efforts doivent résider dans la préparation des opérations futures et l'intégration dans la force.

Les cellules participantes:

Le *JRSOI* est de la responsabilité du commandant des forces de combat soutenues qui reçoit les forces. Le succès de sa mission dépend des cellules participantes ci-dessous:

- le commandant des forces de soutien ;
- le commandant de la force interarmées ;
- les chefs de cellule composantes ;
- les unités de déploiement
- les forces amies/alliées;
- les nations hôtes ;
- les cellules de soutien ;

La logistique interalliée au delà des plages *(Joint Logistics Over-the-Shore -JLOS)*

Les opérations logistiques du *JTOTS* sont des opérations conduites par deux ou plusieurs services, impliquant généralement l'Armée de Terre, la Marine et le Corps des Marines. Les opérations sont classées *Logistcs Over-The- Short (LOTS)* quand seulement un seul service est impliqué. Les opérations *LOTS /JLOTS* se déroulent si seulement il y a une nécessité de chargement et déchargement de bateaux dans des ports amis ou des zones non défendues, dépourvus de moyens adéquats.

Le service du Soutien *(Support service)*

Même si la logistique est de la responsabilité des services, le Corps des Marines peut obtenir du soutien des autres organismes. Le soutien peut être aussi bien obtenu ou délivré à d' autres services dans tous les théâtre et dans toutes sortes d'opérations ; ou il peut être associé à un plan de théâtre particulier *(Operation Plan -OPLAN)*, ou encore à une situation particulière. En plus des responsabilités qui sont appliquées à tous les théâtres et à tous les services, le commandant de la force interalliée peut désigner un service (généralement le plus important ou le plus compétent) pour fournir les articles communs de soutien pour l'ensemble du théâtre, ou pour les zones de théâtre seulement ou encore pour des opérations spécifiques.

L'Armée de terre a été désigné comme agent principal d'exécution responsable de certaines fonctions du soutien sur tout le théâtre. L'Armée de Terre fournit la gestion des hydrocarbures aux unités des bases terrestres des composantes du département de la défense *(Department Of Defense -DOD)*. Responsable de la distribution sur la terre ferme, l'Armée de terre fournit la structure de force nécessaire pour construire, mettre en place et maintenir un système de distribution intérieure des hydrocarbures. Dans un théâtre « sous-développé », l'Armée de terre fournit en plus un système de transport des hydrocarbures de la terre ferme à un point désigné sur la plage. L'Armée de terre est normalement responsable de l'approvisionnement des autres services .

Le service de soutien santé de théâtre *(Theater Health Service Suppor-THSS) :*

Les composantes des services sont responsables de la mise pied de système de soutien santé ; cependant, le commandant de la force interarmées peut ordonner son intégration au sein du service de soutien santé du théâtre de guerre. L'unité des Marines est responsable de la coordination et de l'intégration du service de santé dans ses zones de responsabilité *(Area Of Responsability -AOR)*. La composante des Marines qui comprend le chirurgien, le dentiste, le planificateur médical, et l'officier administration santé conseille le commandant de l'unité des marines en matière de santé tel que l'hygiène, la surveillance des

épidémies, le renseignement santé, la logistique, les mouvements de personnels. Le commandant des forces de Marines, en liaison avec ses subordonnés chefs de troupes, va établir la division du travail pour les opérations du moment. Donc le service de soutien de santé comprend le service de soutien santé du théâtre interarmé/interallié, le soutien logistique du service de santé, la gestion du sang de théâtre, le mouvement inter théâtre de malades et le soutien santé au niveau multinational.

Le service du soutien santé dans le théâtre*(Joint Theater Health Service Support - JTHSS)* :

Sur un théâtre d'opération, le soutien santé est fourni par niveau. Chaque niveau doit refléter une augmentation en capacité médical et en même temps maintenir les capacités trouvés au niveau précèdent. Dans un théâtre d'opération, il y a trois niveau :

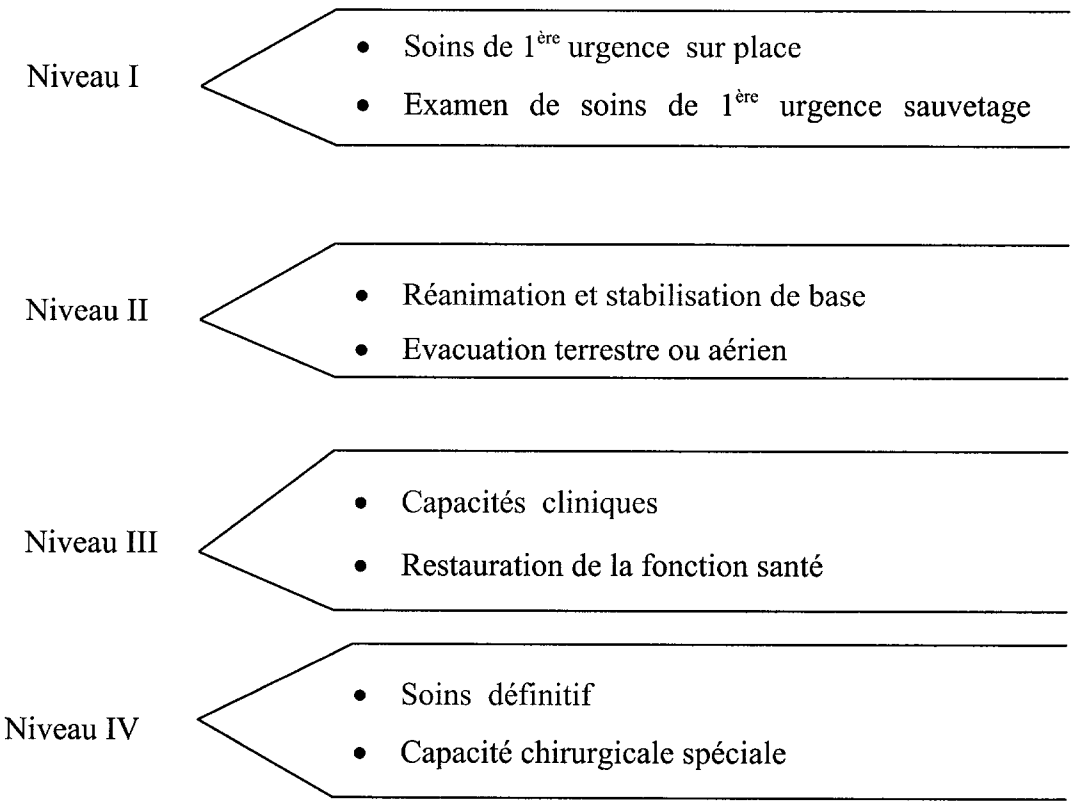

La force aéroterrestre interarmées des Marines (*Marines Air-Ground Task forces –MAGTF)*, peut fournir de l'assistance médical au niveau I et II mais recevoir un soutien extérieur pour le niveau II à travers le niveau IV de la Marine et des autres services. Pour soutenir les forces des Marines, la Marine désigne un bâtiment amphibie pour la réception des blessés et un autre navire pour le traitement au niveau de soutien II et III et déploie des navires hôpitaux pour les niveaux III et IV. Le programme maritime de pré positionnement de force *(Maritime Pre-positioning Force –MPF)* met un navire hôpital pour chaque pré positionnement de navire *(Maritime Pre positioning Ship -MPS)*qui fournit à l'unité des Marines des installations médicales de niveau III et IV. Les Armées de Terre et de l'Air déploient également des capacités de niveau III et IV sur le théâtre d'opération.

2 Le cas du Canada (rédacteur CDT DUTHOIT)

Le Canada a récemment (octobre 2001) revu sa politique de soutien pour tenir compte à la fois de la transition vers la projection et le maintien en puissance de forces expéditionnaires, de leur tempo opérationnel élevé, de la réduction des effectifs militaires et des contraintes financières importantes. Il en est résulté un projet sur la Capacité Nationale de Soutien Militaire (CNSM) dont la mise en œuvre aujourd'hui est réellement novatrice.

Le cas canadien de CNSM peut se présenter en utilisant le plan suivant :

21 Le contexte

22 Concept des opérations

23 Concept de génération

21 Le contexte

A travers le projet de CNSM le ministère de la défense du Canada vise à répondre tout à la fois à la globalisation, à la transition vers la projection et le maintien en puissance de forces expéditionnaires, au tempo opérationnel élevé, à l'emphase pour les opérations interarmées et inter – alliées, à la grande diversité des types d'opérations, aux contraintes importantes pesant sur les ressources financières ainsi qu'à la réduction des effectifs militaires. Ce projet de CNSM, toujours en cours d'élaboration et de développement doit être opérationnel d'ici juin 2003 (cf. Guide de planification de la défense 2001, Objectif de progrès 04).

La CNSM se conjugue avec les moyens de transport stratégique, les capacités de ravitaillement en vol stratégique et les contraintes de déploiement de forces terrestres pour déterminer les forces pouvant être déployées partout sur le globe.

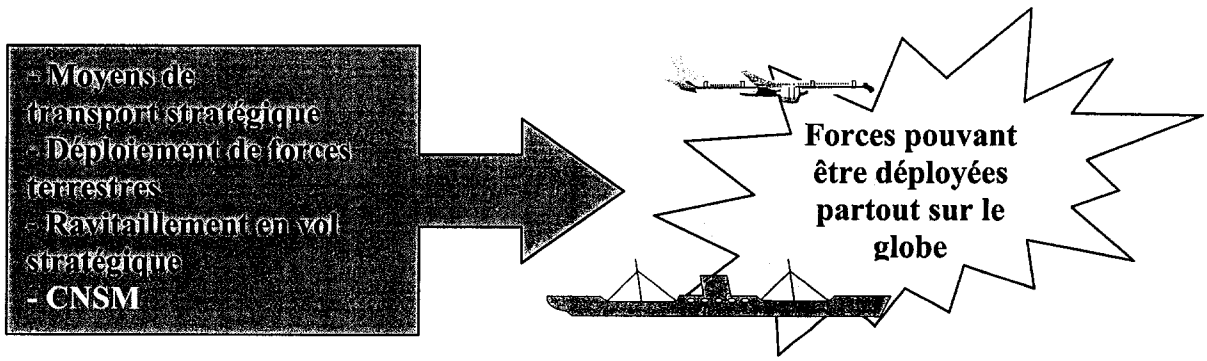

Dans le système canadien actuel de génération de force, la montée en puissance d'une unité nationale de logistique (NLU) est effectuée à partir de 6 générateurs de forces qui doivent eux-mêmes traiter avec 13 fournisseurs de force.

Le système actuel de génération de forces et de fournisseurs de troupes pour constituer la Capacité Nationale de Soutien Militaire.

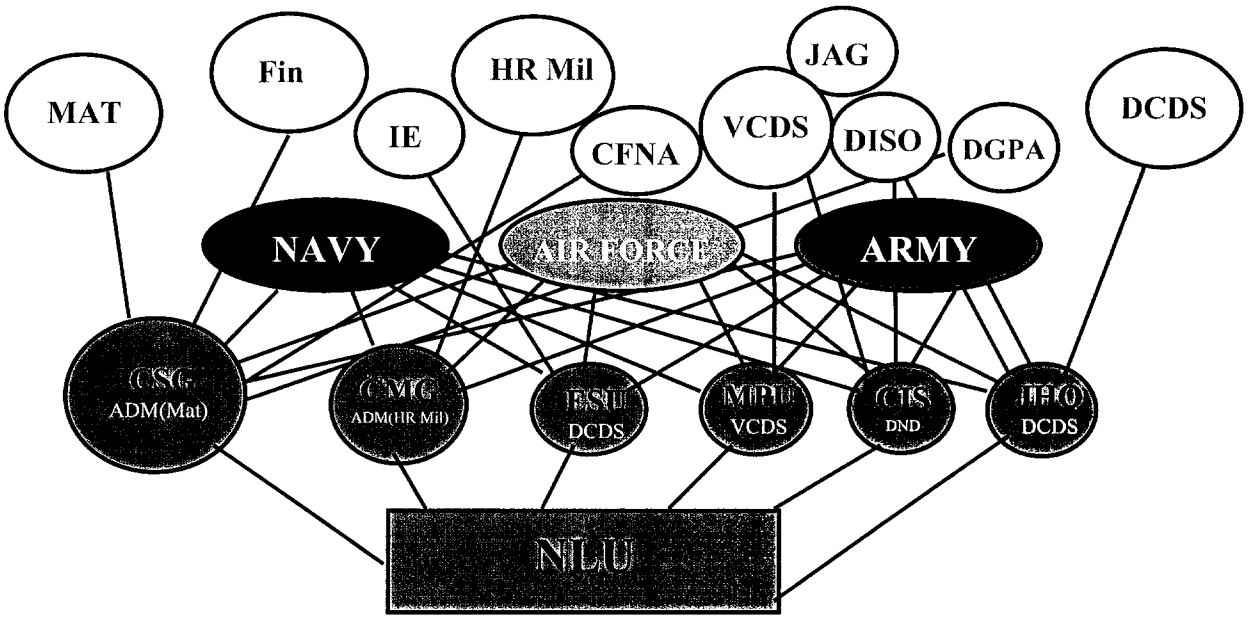

Ce système compliqué, qui ne possède aucun commandement ni organe de contrôle, est censé identifier, entraîner, équiper et fournir en 21 jours une capacité de soutien de 900 personnes à une force de réaction d'urgence et 3500 personnes en 60 jours pour une force interarmées et multinationale. De plus, ce système n'identifie pas clairement les responsabilités en matière de génération de force.

L'analyse du modèle de soutien existant au sein des forces canadiennes laisse apparaître un chaînon manquant entre le niveau stratégique et le niveau tactique

Le lien manquant du modèle de soutien canadien

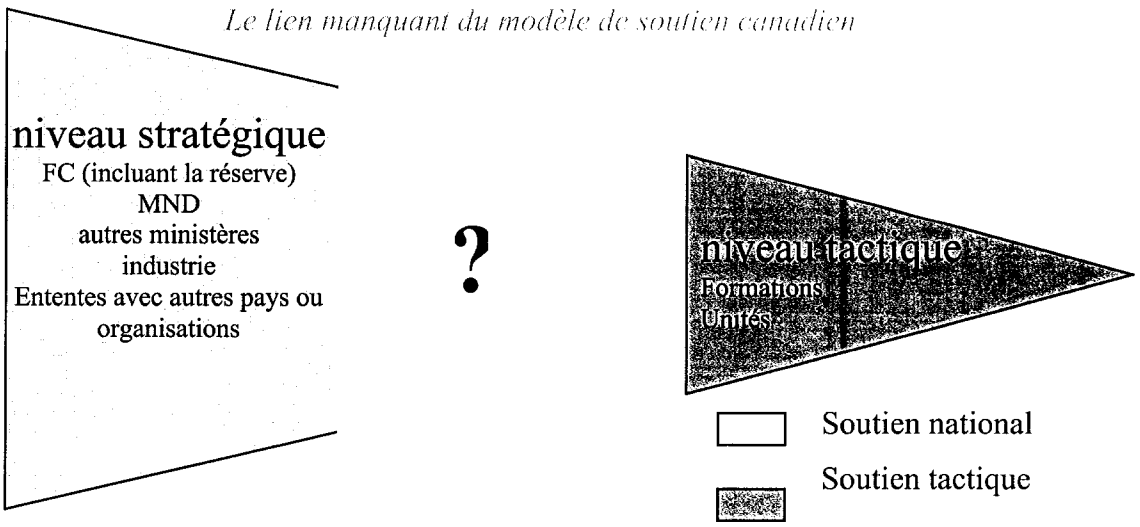

Pallier cette déficience constitue un défi majeur pour le soutien car il s'agit de mener une réforme ambitieuse dans un cadre particulièrement contraignant qui prenne en compte :

- une réduction majeure des forces de soutien,
- la dévolution, reconception, diversification des modes de prestations de services
- une gestion des processus de soutien trop décentralisée qui implique un manque de vue d'ensemble globale
- le tempo opérationnel élevé et la rigidité de la structure des Forces canadiennes

C'est pourquoi, la CNSM adopte une nouvelle vision pour le soutien fondée sur la création d'un seul Groupe de Soutien Interarmées (GSI) qui établi le lien entre les niveaux stratégiques et tactiques. Cette conception intègre de nombreuses options de soutien (son coffre à outils) y compris l'externalisation, l'utilisation de technologies récentes avec les méthodes commerciales appropriées et l'établissement d'une capacité de soutien de base provenant de la force régulière et de la réserve.

22 Le concept des opérations

Les critères retenus pour assurer le succès de la réforme sur la CNSM s'attachent à viser une efficacité opérationnelle et un rendement opérationnel accrus pour les FC.

Pour ce qui est de l'efficacité opérationnelle le projet CNSM retient des critères de disponibilité, de constitution de la force, la structure du commandement, l'équipement, le plan d'entraînement, la capacité tangible ainsi que l'intégration de « multiplicateurs » (réserve et contracteurs).

Pour le rendement opérationnel, les critères retenues visent la réduction des dédoublements, l'utilisation maximale des capacités rares ou uniques, la réduction de l'approche ad hoc des opérations, l'établissement d'une masse critique et l'atténuation des barrières internes.

Le GSI doit disposer des caractéristiques suivantes :

- Disponibilité opérationnelle
- Capacité de déploiement
- Autosuffisance
- Mobilité
- Protection des forces
- Flexibilité – opérations interarmées
- Interopérabilité – opérations interalliées

Le lien manquant du modèle de soutien canadien

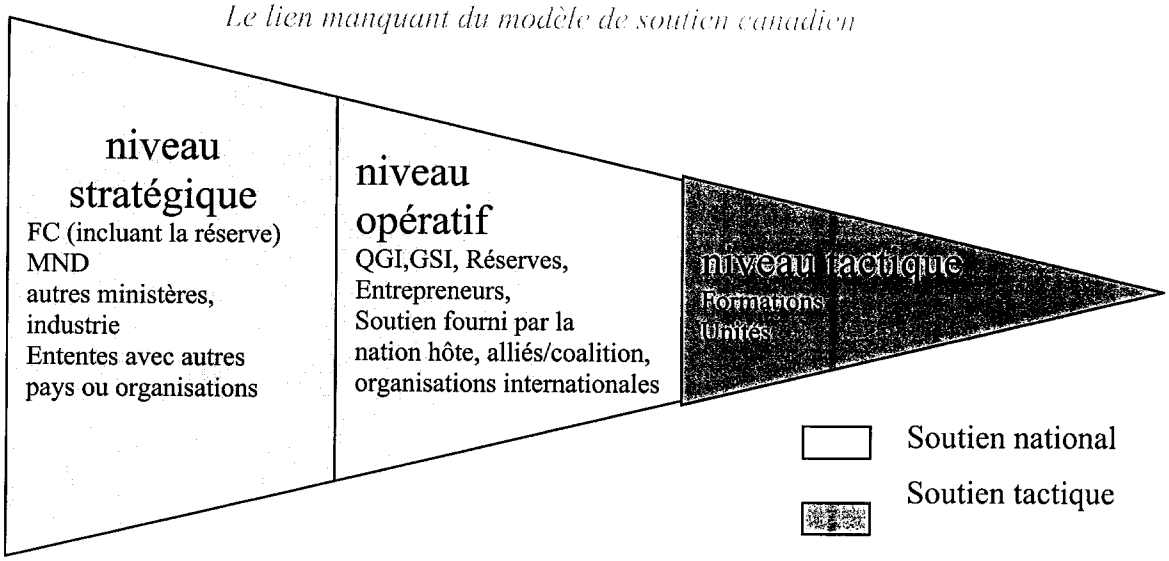

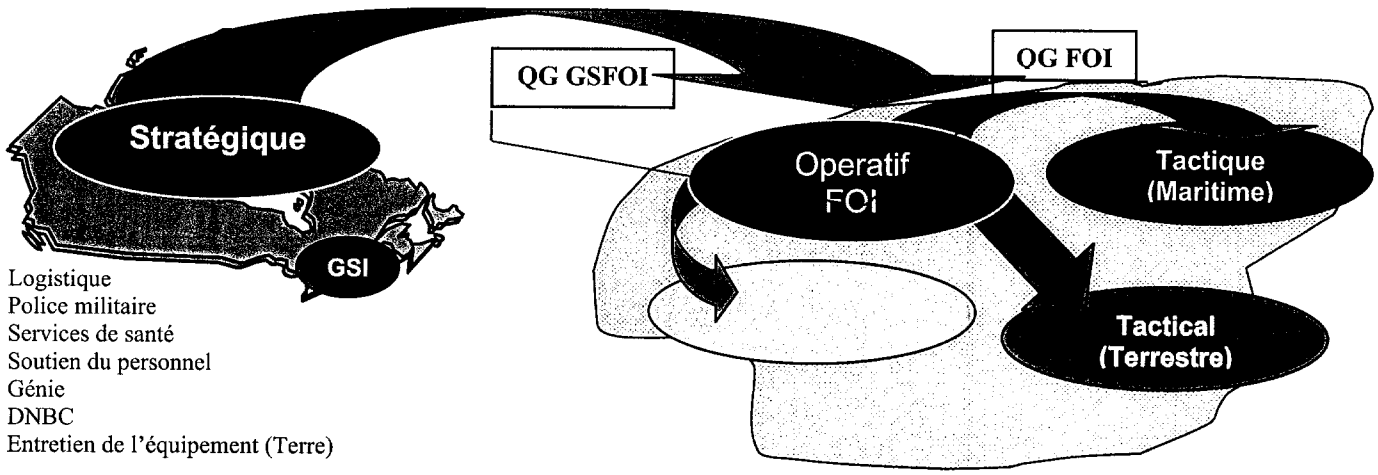

Logistique
Police militaire
Services de santé
Soutien du personnel
Génie
DNBC
Entretien de l'équipement (Terre)

Le soutien comporte une large gamme de fonctions qui incluent les industriels, les ressources ministérielles et des forces canadiennes.

La responsabilité du déploiement et de l'efficacité opérationnelle incombe au DCDS cette responsabilité comporte également le soutien sur le théâtre. La CNSM se préoccupe principalement du soutien du 3ème et 2ème échelon des unités mais peut dans certains cas renforcer le 1er échelon.

Processus de soutien des Forces canadiennes

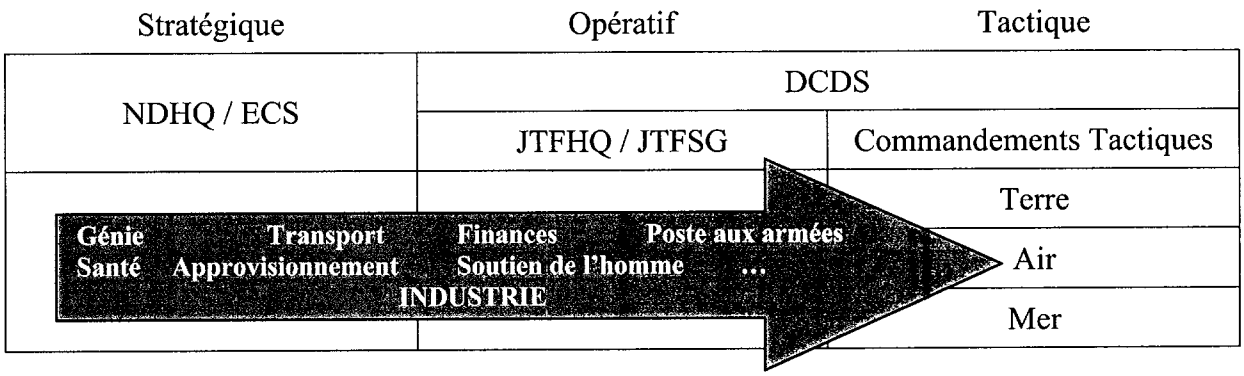

Niveau National		Niveau Tactique	
Stratégique	Opératif	Grande unités	Unités
NDHQ / JHQ CF / DND ressources OGDs Soutien des alliés Economie nationale	JTFHQ / JTFSG HNS Soutien alliés / coalition Economie locale	Brigade Grands cdts Groupe aéronaval	Bataillons Escadrons Bâtiments
Canada	Déployé sur le théâtre		

Déploiement sur le Théâtre

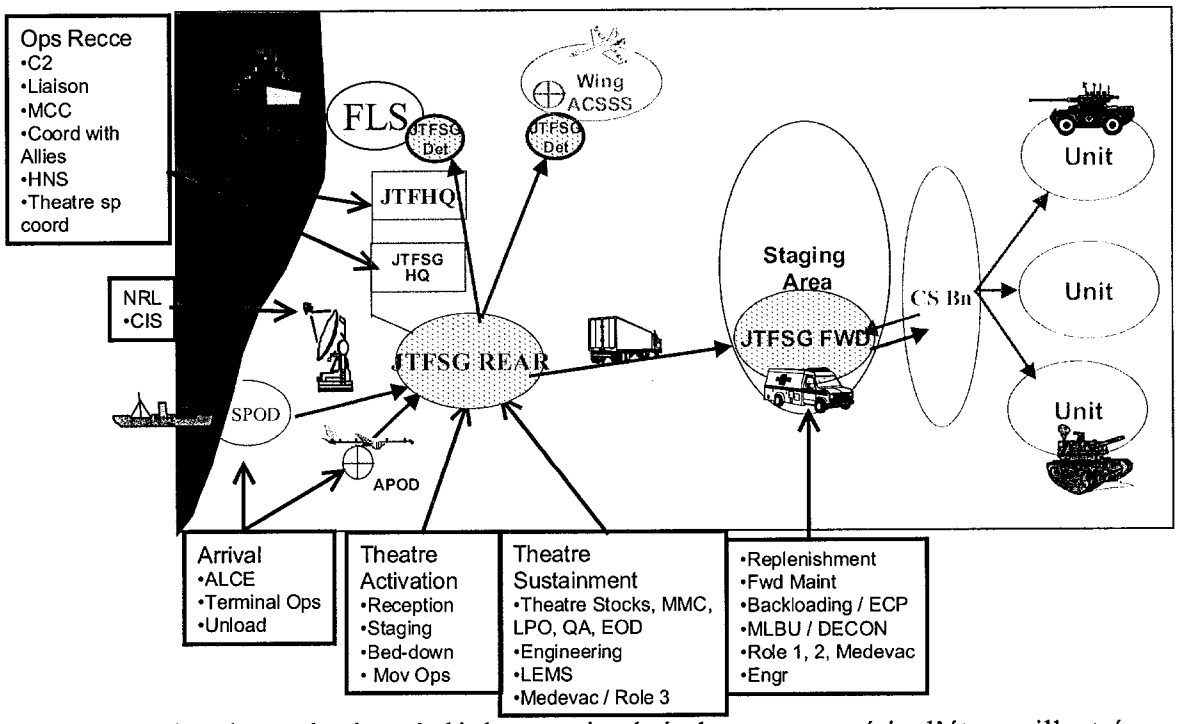

Le soutien des opérations à déployer suit généralement une série d'étapes illustrées sur le schéma ci dessus.

En premier lieu, on présuppose qu'il existe sur le théâtre une base de transit aéroportuaire sécurisée (APOD / SPOD).

Le JHQ et le NMSC conduisent les opérations de reconnaissance du théâtre. Le NMSC établit les fonctions de transit et de transport de l'APOD / SPOD et commence le travail préparatoire à la réception des forces. Ils commencent alors à recevoir et à soutenir les forces. La même séquence de travail se produit en sens inverse lors du désengagement de la force.

La structure de la CNSM est composée d'un Groupe de Soutien Interarmées (GSI) c'est à dire d'une capacité des FC autorisée, constituée, entraînée, équipée et dotée des effectifs voulus, pouvant être déployée pour soutenir les opérations des FC selon les critères de disponibilité établis dans les lignes directrices du GPD. La mission du GSI est d'assurer ou organiser le soutien pour les forces canadiennes lors d'opération de contingence. Ses tâches comprennent l'entraînement, la planification, la préparation, l'activation du théâtre, le soutien des opérations courantes et la désactivation du Théâtre. Les différents modes de soutien envisagés peuvent être effectués en ayant recours aux forces d'active, de réserve, aux entrepreneurs ou au soutien des alliés ou de la nation hôte.

Activités du Groupe de Soutien Interarmées

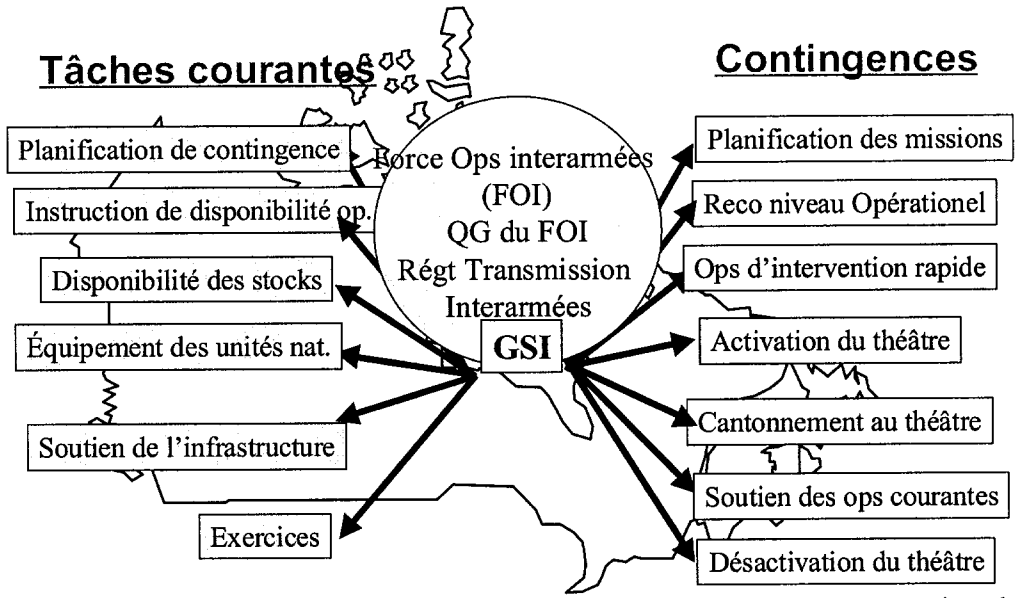

Les critères retenus par le ministère de la défense canadien pour la conception du GSI sont les suivant :

- Le GSI sera une composante de la FOI
- Conformité avec les directives de l'étude des structures des groupes professionnels militaires
- Ligne de communication stratégique unique pour les FC
- Il doit être capable de se diviser au besoin
- Déployable selon les critères de disponibilité établis dans les lignes directrices du GPD 2001 (21 jours pour l'avant garde de la FPC, 90 jours pour la FPC)
- Disponibilité opérationnelle semblable au GOI & Régiment des transmissions

Le commandement du GSI est responsable devant le commandement du Groupement Opérationnel Interarmées (GOI) en ce qui concerne la disponibilité opérationnelle et pour l'approvisionnement de la force déployée. Il est situé à proximité de l'Etat Major Interarmées.

La majorité des éléments de soutien fonctionnel formant le noyau du GSI demeureront géographiquement dispersés au plus près des unités à soutenir. Les renforts de 1er échelon demeureront sous le commandement du niveau 1.

Ancienne structure type d'une FOI

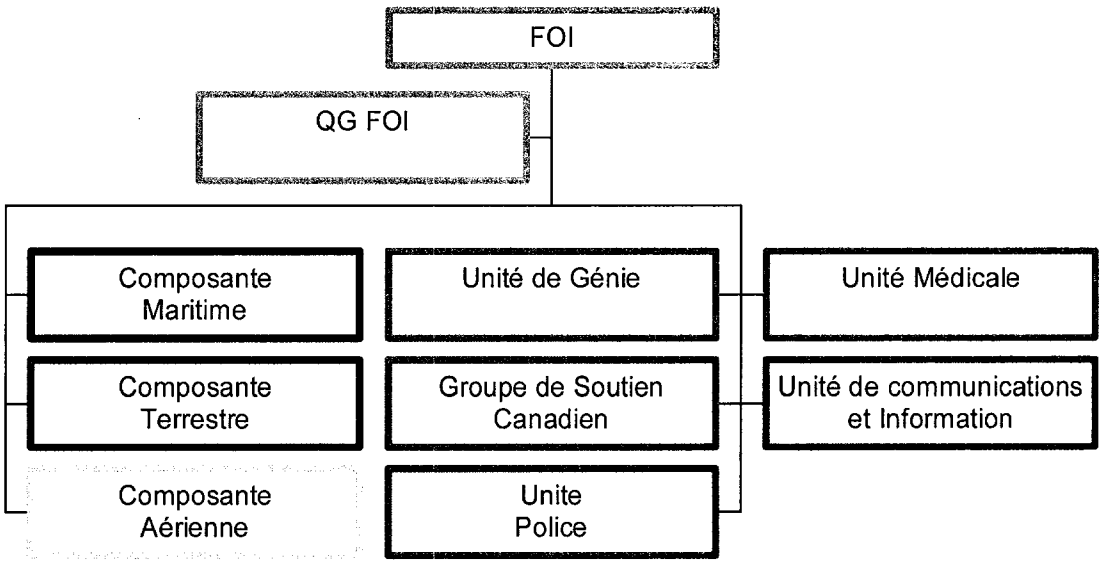

Nouvelle structure type d'une FOI

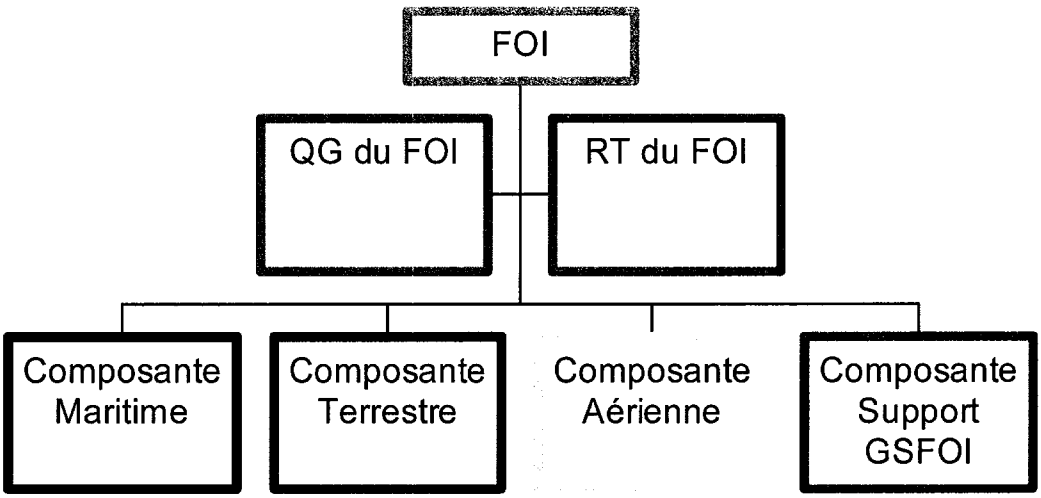

Structure type d'un Groupe de Soutien de Force Opérationnelle Interarmées

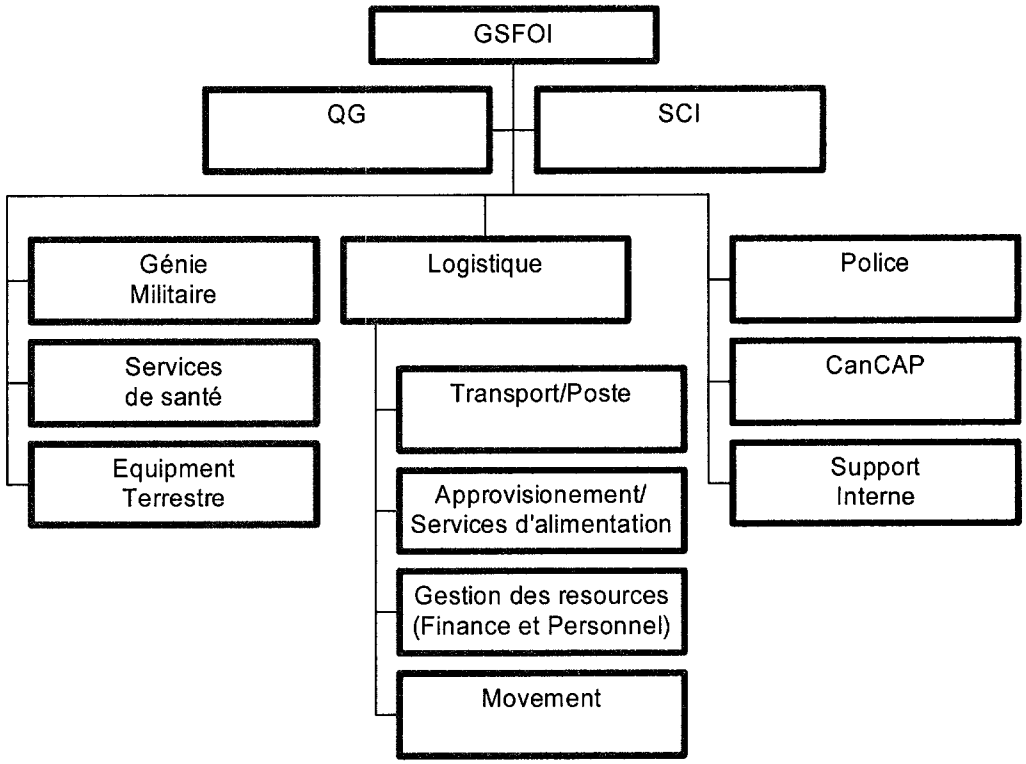

23 Génération du Groupe de Soutien Interarmées

Génération du Groupe de Soutien Interarmées

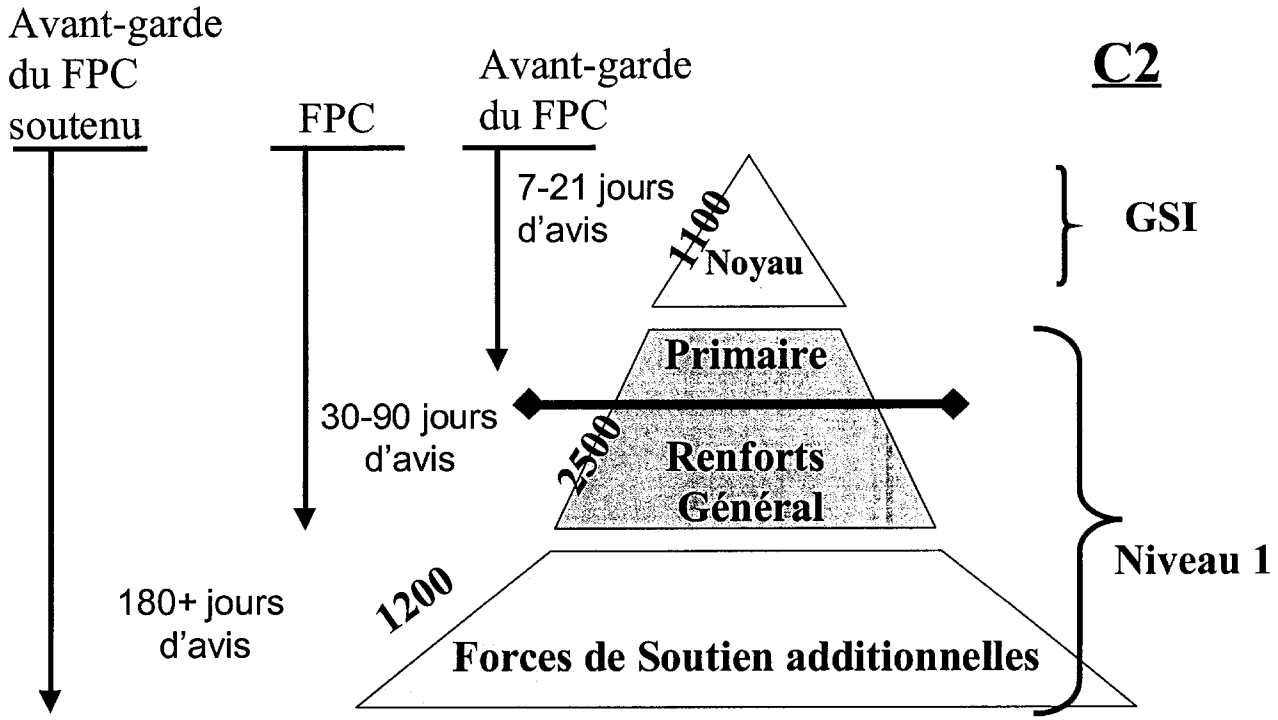

Pour conclure avec le modèle de soutien opératif interarmées canadien, il convient de rappeler qu'il s'agit pour l'instant d'une étude menée dans le cadre plus globale de la réforme entreprise pour les Forces canadiennes. Cette réforme est encore en cours de mise en application et donc toujours susceptible d'être complétée ou modifiée.

Aujourd'hui l'Etat Major du GSI a été mis sur pied avec 34 personnels au cours de l'été 2001. L'effectif de cet Etat Major doit passer à 44 personnes à l'été 2002. Il est stationné à Kingston. La 2ème phase du projet concernant les capacités fonctionnelles, la mise en œuvre pour le développement de l'organisation requise pour le soutien du groupe avant garde du FPC doit se dérouler à partir de 2003. Il a été récemment décidé qu'à l'intérieur d'un plafond de 1107 personnes, le GSI doit fournir le soutien d'une force de 1500 personnes pendant l'ouverture d'un théâtre et une durée initiale de six mois.

CONCLUSION

(rédacteur CDT DUTHOIT)

Au-delà de la grande emphase que suscitent aujourd'hui les opérations combinées et interalliées, il convient de rester prudent en ce qui concerne le soutien interarmées dans les opérations extérieures et les exercices interalliés.

La situation géopolitique d'aujourd'hui comprend notamment le développement du droit international et impose de justifier l'action militaire d'où la recherche de la légitimité internationale. Cette légitimité est de fait plus facile à trouver lorsqu'on agit dans le cadre d'une alliance si bien qu'une opération dans un cadre purement national a probablement moins de chances de se produire qu'une opération multinationale. C'est probablement là qu'il faut chercher la raison structurelle pour la quelle de très nombreuses armées alliées recherchent des pistes sur l'interarmisation du soutien.

A l'issue de cette présentation des concepts de soutien logistique de deux différentes armées alliées, il convient de souligner que pour la plupart des armées étudiées, il ne s'agit pour l'instant que de pistes de réflexions et en aucun cas de concepts validés, preuve s'il en était besoin de la nouveauté du concept et de la difficulté de sa mise en œuvre. Dans de nombreuses autres armées étudiées (RFA, GB, Pays Bas) la documentation disponible sur les systèmes de soutien interarmées de niveau opératif est si peu développé qu'il ne nous est pas apparu pertinent de présenter les résultats de nos recherches.

Le lecteur averti pourra néanmoins tirer de ses exemples les idées propres à nourrir sa réflexion sur le sujet. Pour les auteurs de ce mémoire il semble clair qu'un certain nombre de critères émergent pour décider de la mise en place d'un soutien interallié en OPEX et notamment la proximité géographique des forces ainsi que leur interopérabilité.

Une fois ces deux critères réunis, il convient d'adopter des procédures administratives de soutien compatibles de façon à ce que le pilotage du soutien soit effectif et que les compensations financières qui ne manqueront pas d'intervenir puissent s'effectuer sur la base de chiffres indiscutables correspondant à des prestations de soutien effectives.

L'interarmisation du soutien constitue sans doute une excellente opportunité d'efficacité opérationnelle et de réduction des coûts grâce aux économies d'échelle qu'elle est en mesure d'apporter. Elle ne peut néanmoins pas s'appliquer en tout lieu, en tout temps et selon n'importe quelle procédure.

Abréviations utilisées

APOD	Air Port Of Disembarkation
ASD	Alternate Service Delivery (externalisation du soutien auprès d'entreprises civiles)
CF	Canadian Forces
CIC	Commander in Chief
CNSM	Capacité Nationale de Soutien Militaire
COA	Courses Of Action
DCDS	Deputy Chief of Defense Staff
FC	Forces Canadiennes
FOI	Force Opérationnelle Interarmée
FPC	Force Principale de Contingence
GPD	Guide de Planification de la Défense
GSI	Groupe de Soutien Interarmées
HSS	Health Service Support
JLOTS	Joint Logistics Over The Short
JRSOI	Joint Reception, Staging, Onward movement and Integration
JTFHQ	Joint Task Force Head Quarters
JTFSG	Joint Task Force Support Group
LRC	Logistic Readiness Center
NCA	National Command Authority
NDHQ	National Defense Head Quarters
NLU	National Logistics Unit
NMSC	National Military Support Capability
OP	Objectif de Progrès
SPOD	Sea Port Of Disembarkation

Sitothèque

www.dnd.ca/fr/index.html

www.usmc.mil

www.army.mod.uk/doctrine/resources/index.html

www.bundeswehr.de

Table des matières

Introduction 3
1 Le cas des USA 5
11 Environnement de la logistique opérationnelle des Marines 5
12 Les forces interarmées / interalliées 13
2 Le cas canadien 18
21 Le contexte 18
22 Le concept des opérations 20
23 Génération du Groupe de Soutien Interarmes 25
Conclusion 27
Abréviations utilisées 28
Sitothèque 29